

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

—

4^e SÉRIE. — TOME V.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1867

MONNAIE

D'UN

SEIGNEUR DE CUNRE,

FRAPPÉE A EMELOORD, DANS L'ILE DE SCHOKLAND.

PLANCHE I, n° 5.

Pendant longtemps, les monnaies de la seigneurie de Cunre furent reléguées parmi les « indéchiffrables, » ou tout au plus parmi les « indéterminées » dans toutes les collections assez heureuses d'en posséder, car, pour la plupart, ces pièces sont rares ou uniques.

Plus d'un amateur avait perdu son temps à vouloir les lire, et ce fut en vain que les plus habiles s'en occupèrent. Et pourtant, la faute n'en était pas à eux, car il y a parmi ces monnaies plus d'une pièce dont les légendes incorrectes et énigmatiques sont de véritables casse-têtes pour les numismates.

Cependant, à la longue, le mot de l'énigme fut trouvé, M. Frédéric Verachter, assez heureux de reconnaître dans la seigneurie de Cunre la patrie de ces monnaies, fut le premier qui en donna une monographie (1). Alors la glace

(1) *Documents pour servir à l'histoire monétaire des Pays-Bas*. Anvers, 1848, pp. 17-24.

fut rompue et la série de ces pièces s'augmentait de plus en plus ; de sorte que M. Vander Chijs, en publiant son grand ouvrage sur les anciennes monnaies de l'Over-Yssel, pouvait déjà y insérer la description d'une trentaine de ces monnaies, parmi lesquelles on distingue une douzaine de types différents.

Toutes ces pièces sont des imitations, et souvent même des copies serviles du numéraire anglais, flamand et brabançon, en usage dans ces contrées aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles.

Depuis la publication de l'ouvrage de M. Vander Chijs, en 1854, on a découvert encore plusieurs monnaies de Cunre, inconnues jusqu'alors ; mais personne, que nous sachions, ne signala l'existence, dans cette seigneurie, d'un autre atelier monétaire que celui du bourg ou du château de Cunre.

Prouver l'existence d'un second atelier, c'est ce que nous nous proposons, espérant par là rendre service aux amateurs de la numismatique du moyen âge.

Nous avons, dans nos cartons, une petite monnaie de Cunre, remarquable en ce qu'elle nous présente encore une imitation d'un type étranger, et surtout parce qu'elle est fabriquée à Emelwaard ou Emeloord, village situé actuellement dans l'île de Schokland, au Zuiderzee.

En voici la description :

Dans un grènetis, une tête de profil, tournée à gauche :

✠ M(O)E(M) T ELMELVVTR.

Rev. Croix pattée coupant la légende et cantonnée de quatre rosettes. (O)E(M) T : CV | HRE | N : M. Billon. 0,24 grammes.

Cette pièce, sans doute une obole, provient du cabinet de feu le colonel de Roye de Wichem⁽¹⁾ et nous semble une imitation des deniers du comte de Hollande, Florent V (1266-1296)⁽²⁾. Conséquemment, elle doit avoir été frappée au commencement du xiv^e siècle. Cherchons maintenant le nom du seigneur qui la fit battre, en oubliant d'y indiquer son nom.

L'histoire de la seigneurie de Cunre et de ses dynastes est très-pauvre de détails, faute de documents qui pourraient aider à la reconstruire. Voilà pourquoi il est très-difficile, quelquefois même impossible, de fixer les dates de l'avènement au gouvernement et du décès de ses seigneurs, et de distinguer l'un de l'autre, ces derniers, souvent homonymes.

Le premier seigneur de Cunre, connu jusqu'ici, fut un certain Henri, surnommé, on ne sait trop pourquoi, la Grue (*Henricus Grus*), homme belliqueux qui eut souvent des démêlés avec ses voisins, l'évêque d'Utrecht, Badouin II, et Guillaume, seigneur de la Frise, frère du comte de Hollande, Thierry VII. Guillaume le vainquit en 1196, tellement qu'il se réfugia auprès de Thierry VII, en Hollande. Celui-ci le rétablit, peu de temps après, dans sa seigneurie. Il est encore nommé dans des chartes de 1204, 1211 et 1213⁽³⁾. Son successeur, du même nom que lui, et probablement son fils, se rencontre pour

(1) *Verkoopling van Penning en Munten*, enz., te Amsterdam by G Théod. Bom, 23 nov. 1863, n^o 4388.

(2) Comparez : VAN DER CHIJS. *De Munten van Holland*, pl. III n^{os} 8-14.

(3) VAN DER CHIJS. *De Munten van Overysseel*, p 445.

la première fois dans un acte de 1263, où il est nommé *miles*, titre si caractéristique parmi ceux qu'on voit sur les monnaies de ces seigneurs.

On présume qu'il était encore en vie en 1294, et même quelque temps après. Son cousin, Jean, premier de ce nom, lui succéda, comme le prouve une charte, du 24 juillet 1331, par laquelle Guillaume III, comte de Hollande, lui donna en fief pour le temps de six semaines par an, la juridiction d'Emlairden (Emelwaard ou Emeloord), celle d'Orc (Urk) et la moitié de la haute justice d'Orc ⁽¹⁾, donation qui, cinquante ans plus tard, fut retirée à ses successeurs et donnée à un certain Thierry Van Zwieten, par le duc Albert de Bavière ⁽²⁾.

Il est donc à présumer qu'en vertu de cette donation, le seigneur de Cunre fonda un atelier monétaire à Emelwaard, d'où notre monnaie sortit peu de temps après 1331. Il prit pour modèle une monnaie hollandaise de Florent V, parce qu'elle avait, sans doute, cours dans son domaine et dans les environs; seulement il ne l'imita point sous le rapport de l'aloï, qui laisse bien un peu à désirer, à en juger d'après le spécimen que nous avons sous les yeux.

Parmi les monnaies de Cunre, décrites par M. Vander Chijs, il s'en trouve une portant l'inscription : $\Omega\Omega\Omega$ | EMT | DEN | ERD .

Selon ce savant, cette légende ne serait qu'une copie ser-

(1) « Al dat gerecht van Emlairden (Emeloord), half dat overste recht tot Orc (Urk), alsmede al't gerechte van Orc, drie weken voir zente Michiels daghe ende drie weken dair na. » VAN DER CHUIS, p. 447.

(2) VAN DER CHUIS, p. 449.

vile de celle d'une monnaie gueldroise frappée par le comte Renaud II à Harderwyk, et portant : $\text{MON} | \text{ET} | \text{DE} | \text{ERD}$ (1).

Rien n'était plus probable; mais, maintenant que l'existence d'un atelier à Emelwaard est prouvée, nous proposons de ne voir ici qu'une imitation des monnaies de Harderwyk et de lire : $\text{MONET} | \text{DE} | (\text{EMELWA}) | \text{ERD}$ (VV).

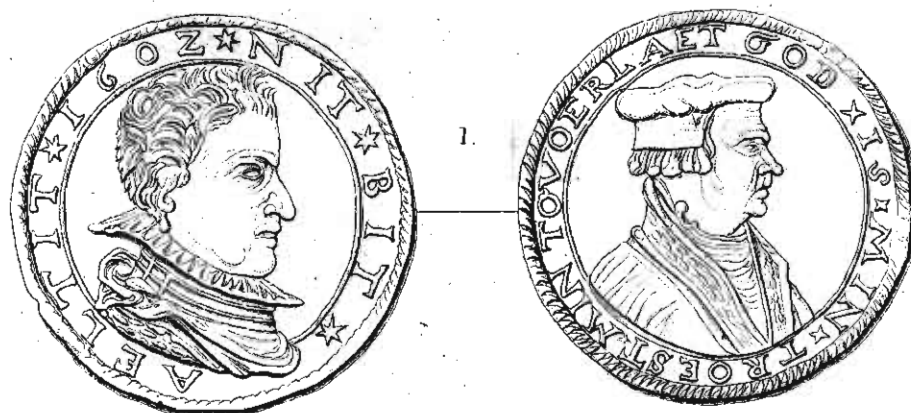
Quand on ne veut trouver dans cette pièce qu'une copie servile d'une monnaie gueldroise, pourquoi donc d'autres pièces analogues auraient-elles la légende : $\text{MONET} | \text{DE} | \text{CV} | \text{RE}$ (2)?

Nous préférons d'y voir le nom du second atelier, caché sous une imitation du nom de Harderwyk.

J.-E.-H. HOOFT VAN IDDEKINGE.

(1) VAN DER CELS, pl. II, n° 24. *Revue numismatique belge*, t. VI, pl. I, n° 2.

(2) VAN DER CELS, p. 165.



2.

